

Le 3 mars 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PAUL VALIDE DES AFFAIRES MAJEURES

Le Conseil Municipal de Saint-Paul vient de valider plusieurs affaires majeures pour la vie de la cité ce jeudi 3 mars 2022 à l'Hôtel de Ville. Comme l'illustre l'adoption du nouveau Projet éducatif de Territoire pour la période 2021-2024.

Ce dispositif, véritable engagement de mandature, constitue un levier de mise en œuvre du Plan éducatif global déployé dans les Bassins de vie. C'est une démarche ambitieuse offrant aux marmays de Saint-Paul des activités diversifiées. Tant sur le plan culturel que sportif.

Ce plan est une priorité pour les 12 913 élèves des 66 écoles du territoire et marque la volonté de la municipalité d'instaurer cette politique générale en faveur de l'éducation des enfants sur notre territoire.

La Municipalité vise l'excellence éducative. Une nouvelle fois, Saint-Paul, titrée Ville amie des enfants par l'UNICEF, innove et contribue au bien-être des enfants. C'est la clé pour garantir leur réussite scolaire.

Autre affaire adoptée en matière d'éducation : la réhabilitation de 13 cuisines satellites dans les écoles. Car pour apprendre à lire, à écrire et à compter, nos enfants ont besoin d'un cadre de vie amélioré et sécurisé.

Le programme des travaux, le plan de financement et le calendrier prévisionnel ont été validés. Grâce à ses efforts, la Ville est allée chercher une subvention FEDER de 4 millions d'euros, allouée au titre du dispositif REACT UE.

Par ailleurs, Saint-Paul, terre accueillante et participative, innove, une nouvelle fois. La Ville deviendra la première commune de France à expérimenter la méthode d'alphabétisation « Yo si puedo ».

« Yo si puedo » a permis d’alphabétiser 10 millions de personnes dans une trentaine de pays. Ce dispositif inédit correspond à l’ambition de la Municipalité, à sa volonté de fédérer et d’optimiser les moyens dans la prévention et la lutte contre l’illettrisme.

C’est l’un des objectifs majeurs de la mandature. Ce dispositif fait partie d’une stratégie globale. Tout comme les conseillers numériques itinérants, les aidants connect et les écrivains publics.

Dans le domaine de l’aménagement, la Municipalité poursuit son programme de désenclavement des hauts avec le plan de financement adopté pour l’aménagement du chemin des Fourragères au Guillaume.

Ce type d’aménagement s’inscrit dans un projet plus global qui vise à faire de Saint Paul le grenier de la Réunion. Le développement des hauts passe par la réalisation de ces voiries rurales.

Enfin, en matière d’emploi, un partenariat inédit a été initié avec le Pôle Emploi. La volonté de la Municipalité est de territorialiser son action pour offrir un meilleur service public de proximité.

C’est dans cette logique qu’aura lieu la Journée de l’emploi le 8 mars sur le front de mer. En accueillant ce type d’opération, la commune facilite l’accès aux offres d’emploi.

Le but est d’être au plus près de la population en renforçant l’accessibilité des services publics à tous, dans les Bassins de vie.